



Conseil économique et social

Distr. générale
6 février 2025
Français
Original : anglais

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques Session de 2025

New York, 28 avril-2 mai 2025

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Compétences techniques : collecte de noms,
traitement par les bureaux, détails topographiques
s'étendant au-delà d'une même souveraineté
et coopération internationale**

Rôle de l'intelligence artificielle dans la gestion des noms géographiques fondée sur des données factuelles

Résumé**

L'intelligence artificielle peut révolutionner la façon de traiter certains problèmes liés à la normalisation des noms géographiques qui sont depuis longtemps en attente d'une solution. Les technologies d'intelligence artificielle sont fort utiles pour traiter de grandes quantités de documents historiques, gérer des éléments multilingues et romaniser de façon cohérente les systèmes d'écriture n'utilisant pas l'alphabet latin.

Les applications pratiques ont donné des résultats prometteurs dans plusieurs domaines. Les cas de test réalisés à l'aide d'une intelligence artificielle non entraînée (Claude 3.5 Sonnet) ont permis d'exécuter avec succès des tâches complexes, notamment la romanisation du cyrillique bulgare, la romanisation multicouches des noms géographiques soranis, notamment avec des variantes basées sur les normes académiques, l'Alphabet phonétique international et les index géographiques anglais, ainsi que l'extraction et la mise en correspondance des noms propres norvégiens médiévaux sur les formes modernes. Seule la normalisation basée uniquement sur les transcriptions phonémiques a donné de moins bons résultats.

Cependant, pour prévenir les problèmes afférents à l'intelligence artificielle, tels que les hallucinations et les erreurs d'attribution, il faut des mesures strictes de contrôle de la qualité. Le recours à des méthodes faisant intervenir des humains ou

* GEGN.2/2025/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2025/6/CRP.6) a été établi par Peder Gammeltoft (Norvège), Collections de la langue norvégienne, Université de Bergen. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/4th_session_2025/.



faisant intervenir des experts assure un contrôle essentiel. L'intervention humaine permet de veiller à ce que les tâches soient régulièrement examinées par des opérateurs humains, tandis qu'on fait intervenir des experts de tel ou tel domaine pour les cas complexes touchant aux noms autochtones ou aux lieux culturellement sensibles ou nécessitant des connaissances historiques approfondies.

Les recommandations visent notamment à encourager les États Membres à mettre en place des cadres de normalisation renforcés par l'intelligence artificielle, à établir des lignes directrices pour l'évaluation des preuves et le contrôle de la qualité et à favoriser la mise en commun des connaissances entre pays. Pour obtenir les résultats voulus, il faudra intégrer judicieusement les systèmes de traitement automatisés au jugement humain et aux connaissances d'experts, l'objectif étant de créer des systèmes qui soient au service d'une normalisation plus efficace tout en veillant au maintien des sensibilités culturelles et de la fiabilité.

À en juger par les capacités qu'elle a démontrées, l'intelligence artificielle est amenée à jouer un rôle de plus en plus important dans la normalisation des noms géographiques, en particulier si elle est associée à un contrôle humain adéquat et à des connaissances approfondies des cultures.
